

LISTE DE DECISIONS DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU
JEUDI 26 JANVIER 2023

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler, Jane White, Marc Joseph, Bernard Carpriau, Carol Delers,
Jacqueline Moreau, conseillers du CPAS
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Annie Vanderhaegen, Houda Khamal Arbit, Guido Schollen , conseiller du CPAS

Le président ouvre la séance à 18h30.

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale.

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL

- 1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 15 décembre 2022**

B. SEANCE PUBLIQUE

- 2. Politique et organisation - Notification des décisions du bureau permanent**
- 3. Politique et organisation - Rapport de l'assemblée générale extraordinaire de Haviland dd. 14 décembre 2022**

Le Conseil du CPAS prend acte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Haviland Intercommunale du 14 décembre 2022.

- 4. Services sociaux - Notification - augmentation des montants du salaire vital au 1er janvier 2023**

le Conseil du CPAS prend note de l'augmentation des montants du revenu d'intégration au 1er janvier 2023.

Au nom du CPAS,

Le directeur général
Audrey Monsieur

Le président du CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 27/01/2023.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.